



# Archi'classe

## MAI 1968... VU DES BASSES-ALPES



Manifestation devant la mairie de Digne, 14 mai 1968  
Arch. dép. AHP, Per 639, *Le Provençal*, 15 mai 1968



## ■ SOMMAIRE

---

**I**ntroduction **1**

**Q**uelques données  
démographiques sur le  
département des Basses-Alpes **3**

**L**e malaise enseignant et  
lycéen **5**

**L**a paysannerie s'invite dans  
le mouvement **11**

**L**a vie quotidienne au mois  
de mai 1968 **13**

**L**a sortie de crise : les élections  
de juin 1968 **17**

**C**onclusion : après mai **25**

Coverture  
et pages  
personnelles  
du Département

# MAI 1968... VU DES BASSES-ALPES

---

Cinquante ans après les événements de mai 1968, le déroulement de ce grand mouvement de contestation est connu : une vague de révolte étudiante, née à Nanterre avant de s'étendre à la Sorbonne, sur laquelle vient se greffer un mouvement social qui débouche ensuite sur une crise politique. Si les origines sont diverses, elles trouvent leur terreau dans la rigidité qui caractérisait la société de cette fin des années 1960 : un pays prospère, mais un régime gaullien vieillissant et des mœurs qui ne semblaient guère avoir évolué depuis la fin de la guerre.

Un demi-siècle plus tard, il est pertinent de revenir sur cet événement dont les images, dans la mémoire collective, sont avant tout parisiennes : des barricades, des rues dépavées et la Sorbonne évacuée. Pourtant, notre département, dont la population commençait à croître après l'exode rural qui s'était poursuivi jusqu'en 1945, n'est pas resté à l'écart des soubresauts du mois de mai. Si la crise étudiante, faute d'université, ne l'a pas affecté, la grève générale du 13 mai fait entrer les Basses-Alpes dans la contestation qui sera lycéenne, ouvrière et paysanne.



# QUELQUES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES SUR LE DÉPARTEMENT DES BASSES ALPES

---

Le département des Basses-Alpes a subi un exode rural important à partir des années 1830-1840 : il perd presque 30 000 habitants entre 1876 et 1911. Il faut attendre le début des années 1960 pour que la tendance s'inverse. Selon le recensement de 1962, 92 217 personnes peuplent alors le département et la barre des 100 000 est franchie en 1968. Si les Basses-Alpes restent majoritairement rurales, elles s'urbanisent lentement : entre 1954 et 1962, le nombre d'urbains passe de 33 362 à 43 638 habitants. Le nombre de jeunes a aussi considérablement augmenté : les 15-19 ans, avec parmi eux les lycéens à la pointe du mouvement, sont passés de 4 173 en 1954 à 7 620 en 1968 <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Arch. dép. AHP, 47 W 1, publications de l'INSEE, recensements de 1954, 1962 et 1968.

# 1er MAI

du muguet certes  
mais... revendica-  
tions, tension

violences, un peu partout dans le monde

PAGE INTERIEURE



Manifestation à Madrid : le photographe est arrêté. Il tentait de photographier les manifestations du 1er mai à Madrid. Il est détenu dans la jeep (ci-dessus). D'autres policiers casqués se répandent dans le centre pour disperser les manifestants. (A.P.)

# LE MALAISE ENSEIGNANT ET LYCÉEN

---

Le pays est encore calme le 1<sup>er</sup> mai 1968 mais *Le Provençal* fait tout de même sa une sur un phénomène de « tension », « un peu partout dans le monde » : des manifestations dans l'Espagne de Franco, en France, au Japon, en République Fédérale d'Allemagne, tandis que les combats continuent au Vietnam.

C'est le 13 mai que le mouvement atteint les Basses-Alpes : l'ordre de grève générale est suivi largement, en particulier dans les deux plus grandes entreprises industrielles du département : Péchiney à Château-Arnoux et la S.A.P.C.H.I.M. (Sanofi à Sisteron).

## La grève du 13 mai a été largement suivie



L'ordre de grève générale lancé par les organisations syndicales a été largement suivi dans notre département; c'est ainsi que l'on comptait, à Saint-Auban, chez Pèchinny, 75 pour cent de grévistes, à la Sapochia, à Sisteron, 90 pour cent de grévistes; des débrayages étaient aussi constatés dans le bâtiment à Sisteron, Malijai, etc...

A Digne, cette journée a été essentiellement marquée par un meeting à la Bourse et les syndicalistes ouvriers et étudiants devaient se rendre en cortège à la mairie, où une résolution était remise au Dr Romieu, maire de Digne.

Au cours de ce meeting, plusieurs personnes devaient prendre la parole; M. Dunand, secrétaire départemental du S.N.I.; Mme Simone Matarasso, du S.N.E.S.; Mme Faidutti, maître de conférence à la Faculté de Montpellier; M. Escanez (C.F.D.T.) et Taix (C.G.T.).

Tous les orateurs devaient apporter leur total soutien aux étudiants. Mme Matarasso rappelait les événements depuis Nanterre et abordait le problème de l'emploi mais le discours le plus remarqué fut celui de Mme Faidutti: pour elle, si la réforme de l'enseignement contenait de bonnes choses, c'est dans l'application que l'on devait trouver les causes des événements récents.

### REFORME RAPIECEE ET MONSTRUEUSE

En effet, cette réforme rapiécée,

réduite par économie, est devenue une monstruosité. Aussi le travail en faculté s'effectue dans un désor-

dre inadmissible et depuis le mois de novembre, les étudiants ne savent pas où ils vont, la réforme étant

trop imprécise. Elle devait souligner le parallélisme entre le problème des étudiants et des ouvriers et devait



évoquer l'action des syndicats et des partis politiques qui demeurent les voies normales de contestation alors que les étudiants ont choisi la violence ce qui prouve qu'après d'eux partis politiques et syndicats n'ont pas l'audience qu'ils devraient avoir.

Au cours de ce meeting, on devait souligner l'anniversaire du 13 mai 1958, 13 mai 1968, cette dernière date marquant une faillite totale du régime scolaire dans le domaine de l'enseignement.

Un important cortège précédé de pancartes s'ébranlait alors, remontait le boulevard Gassendi et parvenait à la mairie où une délégation conduite par M. Dunand, était reçue par le maire de Digne; les manifestants, assis sur la chaussée, scandaient divers slogans; le cortège repartait ensuite vers la préfecture, redescendait le boulevard Gassendi jusqu'au rond-point; pendant quelques minutes les manifestants bloquaient la circulation.

Cette journée de grève nationale aura permis aux syndicats ouvriers et aux étudiants de se retrouver pour une même lutte.

Nos photos: — Une vue partielle des manifestants assis devant la mairie.

— La délégation conduite par M. Dunand est reçue par le maire de Digne.

(Photos J.C.N., Digne.)

# LES MOUVEMENTS DE LYCEENS SE DEVELOPPENT PARALLELEMENT A LA GREVE

La grève continue, disons même qu'elle se durcit puisque d'une part certains travailleurs sont entrés hier matin dans la grève et d'autre part, comme nous le laissons prévoir hier, le personnel de l'usine Pechiney - Saint -Gobain n'est pas satisfait des accords de Paris et n'envisage pas de reprendre le travail.

Comme tous les jours les leaders syndicaux se sont adressés aux grévistes au cours d'un meeting tenu à l'usine.

Chez les enseignants aussi, l'activité est grande et au cours de la réunion que les membres de la F.E.N. ont tenue lundi au lycée, la motion ci-après a été adoptée :

« Les dirigeants et membres de la F.E.N. (S.N.E.S. - S.N.I.) de Château - Arnoux - Saint - Auban (Basses - Alpes) se déclarent totalement solidaires des étudiants dans leur action pour une remise en cause de l'Université dans son ensemble ».

« Ils demandent au bureau national de la F.E.N. de se prononcer clairement et fermement en faveur de l'U.N.E.F., du S.N.E. Sup. et des groupements étudiants ayant engagé l'action à leur côté ».

Lundi à 18 heures, au cours de la réunion quotidienne du Comité intersyndical de grève, les enseignants ont proposé une motion qui a été votée, sans opposition. En voici le texte :

« Le Comité intersyndical d'action et de soutien aux grévistes de Château - Arnoux - Saint - Auban se déclare totalement solidaire des étudiants dans leur action pour une remise en cause de l'Enseignement à tous les niveaux ».

« Ses membres demandent à leurs centrales respectives de se prononcer clairement et fermement en faveur de l'U.N.E.F., du S.N.E. Sup. et des groupements étudiants ayant engagé l'action à leur côté ».

« Toutefois, le comité condamne avec la majorité des étudiants toute exaction commise par quelque minorité que ce soit et dont

les conséquences ne peuvent que porter préjudice à la cause des étudiants et de l'ensemble des travailleurs ».

Ces deux textes constituent un soutien sans réserve aux mouvements étudiants, qui ont fortement sensibilisé les représentants des enseignants.

Ce sont également les enseignants qui, depuis plusieurs jours, ont favorisé et conseillé les comités d'action lycéens, qui se réunissent journellement.

Il est à noter que les comités d'action, avec le concours des représentants de parents d'élèves et des enseignants ont engagé leur action pour le maintien des classes de seconde et de première du lycée de Château - Arnoux.

Au cours des réunions communes ils traitent d'ailleurs de nombreuses autres questions.

Voici d'ailleurs deux textes publiés par le comité d'action lycéen :  
Tout d'abord, une lettre aux parents.

Madame, Monsieur,

Parallèlement au mouvement étudiantin désirant la refonte des structures de l'Université, hors de tout mouvement politique, nous, lycéens de Château - Arnoux - St - Auban en accord avec les membres du corps enseignant ; le conseil des parents d'élèves ; les lycéens bas - alpins, vous informons que notre mouvement a pour but d'améliorer les conditions d'éducation de vos enfants, et de leur permettre de prendre une part plus active à la vie de l'établissement.

Dans un but d'information, ce communiqué sera suivi d'un programme de revendications.

Et voici le programme de revendications diffusé par le C.A.L.

1. Maintien des classes du 2me cycle ;

2. Reconnaissance du C.A.L. (Comité d'Action Lycéen) ;

3. Participation effective et active à la vie de l'établissement.

— Conseil de discipline ;

— Conseil trimestriel ;

— Conseil intérieur.

4. Ouverture de l'établissement à la vie extérieure.

— Libre information (journaux - conférences, etc..).

5. Gratuité totale et effective des études.

6. Volonté de réformes des structures de l'enseignement.

Ce programme a été discuté en comité paritaire hier, dans la matinée et en assemblée générale des lycéens de première et seconde, hier après - midi.

Enfin aujourd'hui une délégation d'élèves et d'enseignants doit se rendre à l'assemblée des comités paritaires de l'Académie d'Aix - Marseille qui se tiendra à Aix - en - Provence.

## Versement d'un acompte au personnel de l'usine Péchiney - Saint-Gobain

Un acompte de cinq cents francs (500 frs) sur la paye du mois de mai sera versé à chaque salarié mensuel et ouvrier. le jeudi 30 mai dans les locaux de l'infirmerie de l'usine, de 8 heures 30 à 11 heures et de 15 heures à 18 h.

Ce versement sera effectué sur présentation d'un papillon d'acompte remis préalablement le même jour dans les mêmes locaux par les pointeurs habituels.

LA DIRECTION

Arch. dép. AHP, Per 639, Le Provençal, 29 mai 1968

Les journaux relaient les revendications étudiantes mais à Digne, c'est l'enseignement secondaire qui porte la contestation : les lycéens se plaignent de la lourdeur des effectifs dans les classes et du manque de formation des professeurs. Mais ils contestent aussi l'autorité en revendiquant de participer à la vie des établissements, par leur présence par exemple au sein des conseils de discipline ou des conseils de classe.

Leur action prend forme au sein du CAL (Comité d'Action Lycéen), dont sont solidaires enseignants et parents d'élèves.

Lycée Gassendi de Digne  
(Annexe de Saint-Auban)

IA

REVISION DE LA CARTE SCOLAIRE EN 1962.

(Référence:

Circulaire Ministérielle du 17 Novembre 1961, N° C.126, relative à la  
préparation de la rentrée scolaire 1962.

1°/-Cycle d'Observation Effectifs.

Classes	Effectifs : 1961-1962	Effectifs : 1962-1963 (Prévisions)	Justifications sommaires
1ère.A.-C.O.	26	40	Augmentation population St-Auban et environs et accroissement du taux de scolarisation.
2ème.A.-C.O.	17	30	
Total	43	70	

2°/-Classes de 1er.Cycle:

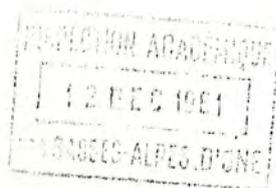
4ème.Classique	12	18	
4ème.M (E.long)	10	15	
3ème.Classique		15	non autorisée et lettre du 20 mars 1962 du Service académique
3ème.M(E.long)	15	20	

3°/-Classes de Second Cycle:

2ème.Moderne M	sections jumelées 43	M:15	22	
2ème.Moderne M'		M':28	50	
1ère.Moderne M (avec section jumelée M')			40	M:15 M':25
Total	80		180	
Total général	123		250	

A Saint-Auban, le... 4... Décembre... 1961.

Le Directeur Administratif,



*[Signature]*

LYCÉE D'ÉTAT GASSENDI

Groupe masculin — Groupe Féminin

Tel. 95

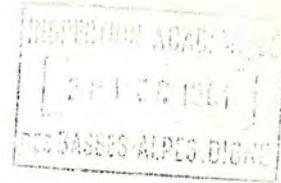
Tel. 255

DIGNE

C.C.P. 9560.00 MARSEILLE

DIGNE, LE

10 DEC. 1961



Objet : Préparation de la rentrée 1962

DEMANDE de création de postes administratifs  
Documentaliste

====

Le lycée Gassendi comprend :

1 groupe masculin	(750)
1 groupe féminin	(750)
1 groupe annexe à St. Auban	(120)

Les effectifs de 1962 seront encore en accroissement par rapport à 1961.

Afin d'organiser rationnellement les bibliothèques et les archives, d'obtenir une meilleure utilisation des documents, du matériel d'enseignement et du matériel audio-visuel du lycée, il y a lieu de prévoir dès octobre 1962 la création d'un poste de DOCUMENTALISTE.

Le Proviseur



# La grève s'est installée dans notre cité

Les grévistes à Digne ne se comptent plus, aussi bien dans les entreprises publiques que dans certaines entreprises privées. Les services de l'E.D.F., de la Sécurité sociale sont demeurés fermés, les P.T.T., le service de sécurité était seul assuré, alors que le bâtiment était légèrement touché par la grève.

C'était la rue hier matin dans les magasins d'approvisionnement et les queues étaient parfois longues devant certaines banques. Le sucre, la farine étaient introuvables, les ménagères semblaient être prises de panique faisaient chez elles un stock de provisions déraisonnables. En effet, tous les commerçants ont précisé que leur approvisionnement était normal et qu'il était stupide de dévaliser ainsi les magasins qui ne manqueraient pas de produits.

C'est ainsi qu'hier, chez Coodec, les clients ont acheté 10, 15 ou 20 kilos de sucre et les caissières étaient débordées par la foule; la direction nous précisait que demain plusieurs tonnes de sucre arriveraient normalement et que la psychose qui s'emparaient des ménages jeunes et vieux était incompréhensible.

D'un autre côté, les lycéens ont tenu plusieurs réunions et ont élu leur comité paritaire. Les lycéens de Manosque avaient envoyé des délégués qui devaient lire un manifeste.

La grève s'est installée à Digne; on ne parle nulle part de reprise du travail.

Hier matin, dans la salle des fêtes du lycée de garçons, une foule de lycéens, d'agents de lycée, de professeurs, se sont réunis pour élire, comme il avait été décidé au cours d'une réunion la veille, la commission paritaire composée de professeurs, d'élèves, de parents d'élèves, d'administrateurs; pour le lycée de filles ont été élus M. Varcin, classe de seconde, Mlle David Gilles, classe de 1re, Mlles Meunier, Michel, Giorni, classe de terminale.

Pour le lycée de garçons ont été élus : MM. Bongarcon, Roucaud, Bayetti, Varcin, Baugé et Mouraire.

Pour les professeurs ont été élus : pour le lycée de garçons, MM. Raynaud, Braun, Besson et Queyrel et pour les suppléants MM. Paul Bernard Lévy, Barnols.

Pour le lycée de filles : Mmes Bernard, Lévy, Matarasso, Leduc, ayant pour suppléantes Mme Queyrel, Mlles Le Rolland, de Pins et Hubaud.

Les représentants des associations de parents d'élèves seront désignés prochainement ainsi que les trois représentants de l'administration des lycées; hier, à 14 heures, le comité devait tenir une assemblée générale dans la salle des fêtes du lycée.

La veille, à la Bourse, les lycéens avaient défini leur position.

M. Joël Bayetti avait défini les trois points de discussion et de contestation; sur le plan de l'administration, les lycéens ne se sentent pas chez dans un lycée et réclament un droit de regard dans les comités intérieurs, les conseils de discipline; ils ne veulent pas subir une discipline, ils veulent la partager et assumer les responsabilités dans la gestion.

Quant à l'enseignement, ils ne veulent pas que les orientations soient des mascarades; les élèves sont trop nombreux par classe,



ce qui est un problème de locaux, mais surtout de professeurs; à leur avis, beaucoup trop ne possèdent pas de formation pédagogique, trop ne sont pas titulaires et ils ne sont pas en nombre suffisant.

Dans la forme de l'enseignement qui leur est prodigué, pour les lycéens l'élève est habitué à assimiler sans jamais pouvoir discuter quand au fond; ils veulent des réformes concernant certaines matières, la littérature et la philosophie et veulent des instructions en matière tabou tel que l'éducation sexuelle.

Quant au bac, pour cette année, il serait absurde à leur avis de ne pas le passer puisqu'ils ont été formés dans ce but, mais ce diplôme n'est pas une fin en soi puisqu'il n'a aucune valeur intellectuelle et qu'il ne représente rien.

Il est donc nécessaire de réformer ce diplôme et les lycéens veulent participer à l'élaboration de cette réforme.

Les commissions pour le comité paritaire continueront à se réunir aujourd'hui pour discuter des positions futures.

## Le manifeste des lycéens manosquins

Les professeurs, les élèves et les représentants des parents d'élèves du lycée C.E.S. Esclangon de Manosque ont décidé d'un commun accord d'informer la population de la position qu'ils ont prise.

1) Association au mouvement général qui secoue à la fois le monde étudiant et le monde ouvrier contre l'ordre actuellement en place.

2) Comme dans les secteurs industriels et universitaires, nous mettons sur pied des commissions de travail où professeurs, élèves et parents d'élèves associés étudient la nécessité de revoir de fond en comble leurs relations éducatives et les problèmes pédagogiques.

3) Cette étude aboutit nécessairement à dresser aussi un catalogue des besoins d'ordre matériel dont l'urgence n'est plus à démontrer.

## PRATIQUÉMENT :

1) L'hébergement des internes et demi-pensionnaires est actuellement assuré dans les conditions habituelles (sous réserve de modifications éventuelles).

2) Les élèves du premier cycle (6me, 5me, 4me, 3me) seront accueillis et leurs cours assurés.

3) Les élèves du 2me cycle (2me, 1re, terminales) ont le devoir de venir au lycée dans les conditions habituelles d'emploi du temps afin de participer au travail des commissions qu'ils ont élues.

Nous rappelons que ces décisions sont prises dans le calme et que la population est invitée à nous donner son appui dans ce travail d'élaboration. La population sera informée de toutes les décisions que nous prendrons.

## Commission de travail des lycées de Digne

Les lycéens nous commencent hier soir.

Les représentants des élèves, des enseignants, des parents, de l'intendance et des agents de service ont constitué une commission de travail siégeant au lycée Gassendi à Digne, représentant le lycée David-Neal, le lycée Gassendi et l'Ecole normale.

Cette commission a adopté à l'unanimité la proposition suivante au sujet du bac, session de juin 1968 seulement :

« Le bac est maintenu et sera passé dans des délais compatibles avec l'évolution des événements.

« Seront appelés à passer un écrit dans les formes définies par les règlements actuels, les candidats au bac.

« Les candidats ayant obtenu la moyenne seront déclarés bacheliers.

« Les autres seront appelés à passer un oral portant sur le programme effectivement traité pendant l'année.

« Charge est faite aux professeurs d'établir pour chaque élève une liste des questions qui n'auraient pu être traitées pendant l'année.

« Les candidats seront classés

seront uniquement jugés sur cette épreuve.

« Aucune mention ne sera décernée.

« La commission déclare qu'elle s'opposera à ce que le bac soit passé sous une forme autre que celle adoptée par l'ensemble des commissions paritaires, à l'échelon académique. »

Fait à Digne le 21 mai 1968.

## COMITE PARITAIRE DE L'ECOLE NORMALE

Pour l'Ecole normale, le comité élu se compose ainsi : pour les professeurs: M. Rouby Mlle Gaudin; suppléants: MM. Varoin et Borély; pour les élèves: MM. Borliga, Astier Maudel, 3e année, Mlle Hours, 2e année; Claude Payan, Françoise Rabelino, 1re année, M. Garcin.

## F.E.N. - S.N.I. : grève totale

La Fédération de l'Education nationale groupant tous les Syndicats d'enseignants (instituteurs, professeurs de collèges, lycées et Facultés, intendants, professeurs et directeurs d'Ecoles normales, inspecteurs départementaux de l'Education nationale, agents, personnels administratifs), lance l'ordre de grève générale et totale à partir du mercredi 22 mai. Les écoles, lycées et collèges seront fermés, les cours ne seront plus assurés.

Après avoir affirmé la solidarité totale des enseignants avec les étudiants et les travailleurs en grève, la F. E. N. a décidé de se joindre à la grève générale et totale déclenchée dans le pays, par toutes les organisations syndicales afin que le gouvernement actuel ou celui qui lui succèdera fasse droit aux revendications générales qui sont celles de tous les travailleurs :

— Augmentation générale des traitements, salaires et pensions (plus de salaires inférieurs à 600 fr. par mois).

— Garantie et sécurité de l'emploi pour tous.

— Réduction de la durée du travail et abaissement de l'âge de la retraite.

— Abrogation des ordonnances sur la Sécurité sociale.

— Suppression des abattements de zones de salaires et intégration des indemnités au traitement pour le calcul de la retraite.

## LES REVENDICATIONS DES ENSEIGNANTS :

— Titularisation des jeunes et augmentation du traitement de début de carrière.

— Amélioration des conditions de travail par : créations de postes de toutes catégories; abaissement des effectifs à 25 élèves par classe; réduction de l'horaire hebdomadaire de travail.

— Réforme du contenu et des méthodes.

— Avantages sociaux aux enseignants et à leurs familles (service social de l'Education nationale).

Nous invitons tous les camarades à suivre, avec discipline l'ordre de grève de la F. E. N. comme les autres travailleurs, à ne pas se laisser influencer par d'éventuelles tentatives d'intimidation.

La pression des grévistes de toutes catégories et de toutes professions, leur ferme détermination à continuer la lutte, obligera le Pouvoir à créer et à satisfaire les

légitimes revendications de tous les travailleurs.

Pour le S.N.I. et la F.E.N. DUNAND.

Pour le S. N. E. S. Mme MATARASSO.

Pour le S. N. E. T. A. DUYNÉ.

Pour la S. P. N. D. Mme GORDON.

Pour les agents, REBATIET.

## Motion corporative des agents du C. E. T.

On nous communique :

Le personnel du Collège d'enseignement technique masculin de Digne, réuni le 21 mai, à 8 heures dans l'établissement, a décidé, à l'unanimité, de se joindre au mouvement de grève générale pour la satisfaction immédiate des revendications concernant le personnel enseignant et les agents de service de l'Education nationale.

A savoir : 1. Suppression des abattements de zones; 2. Réforme démocratique de l'enseignement; 3. Diminution immédiate du temps de travail; 4. Retraite à 55 ans pour tous; 5. Revalorisation des catégories C et D; 6. Réforme complète du barème d'attribution des postes d'agents; 7. Suppression du corps permanent des maîtres auxiliaires avec intégration progressive de ceux-ci dans le corps des titulaires après stage en école normale.

8. Classes de 25 élèves maximum.

9. Création de postes en nombre suffisant pour réaliser le point précédent.

A ces revendications d'ordre général s'ajoutent de nombreux problèmes concernant les diverses catégories. Aussi nous demandons l'ouverture d'un dialogue réel avec un pouvoir démocratique.

## Un communiqué du Conseil des Parents d'élèves

Le Conseil des parents d'élèves des établissements d'enseignement public de Digne informe les familles que, suite à la réunion où avaient été invités les parents d'élèves, le lundi 28 mai, à la salle de réunion de la maison communale, par un Comité provisoire d'élèves des classes terminales du Lycée Gassendi, les responsables parents d'élèves, ont assisté à une deuxième réunion, le mardi 21 mai, à 9 heures, au Lycée Gassendi.

Un Comité de travail a été élu, les élèves, les professeurs désignant leurs délégués. Les responsables des parents d'élèves sont associés à ce Comité au nombre de six.

Le mardi 21 mai, à 14 heures ce Comité élu s'est réuni en présence de représentants des agents du Lycée et d'un responsable des services de l'intendance.

Le premier problème étudié par ce Comité, est celui de la session de juin du baccalauréat. Une motion adoptée à l'unanimité concernant ce problème est distribuée à tous les candidats des différents établissements de la ville et communiquée aux différents Comités de l'Académie.

Les parents sont invités à se renseigner auprès des responsables parents d'élèves et à suivre les travaux constructifs et sérieux de ce Comité.

Le Président Général : A. SAUVAT.



## LES FESTIVITES DE "PIED-DE-VILLE" SOUS LE SIGNE DES INNOVATIONS



## A nouveau la neige !...

La neige a fait une nouvelle apparition aux alentours de Digne. Le pic du Couard s'est blanchi, le Blayuel, les Trois Evéchés sont eux aussi recouverts de neige.

La température a sensiblement baissé déroulant les Bas-Alpins.

## AUJOURD'HUI MARCHÉ à DIGNE Cours des Arès

## Nécrologie

Nous apprenons avec peine le décès de la mère de notre ami

# LA PAYSANNERIE S'INVITE DANS LE MOUVEMENT

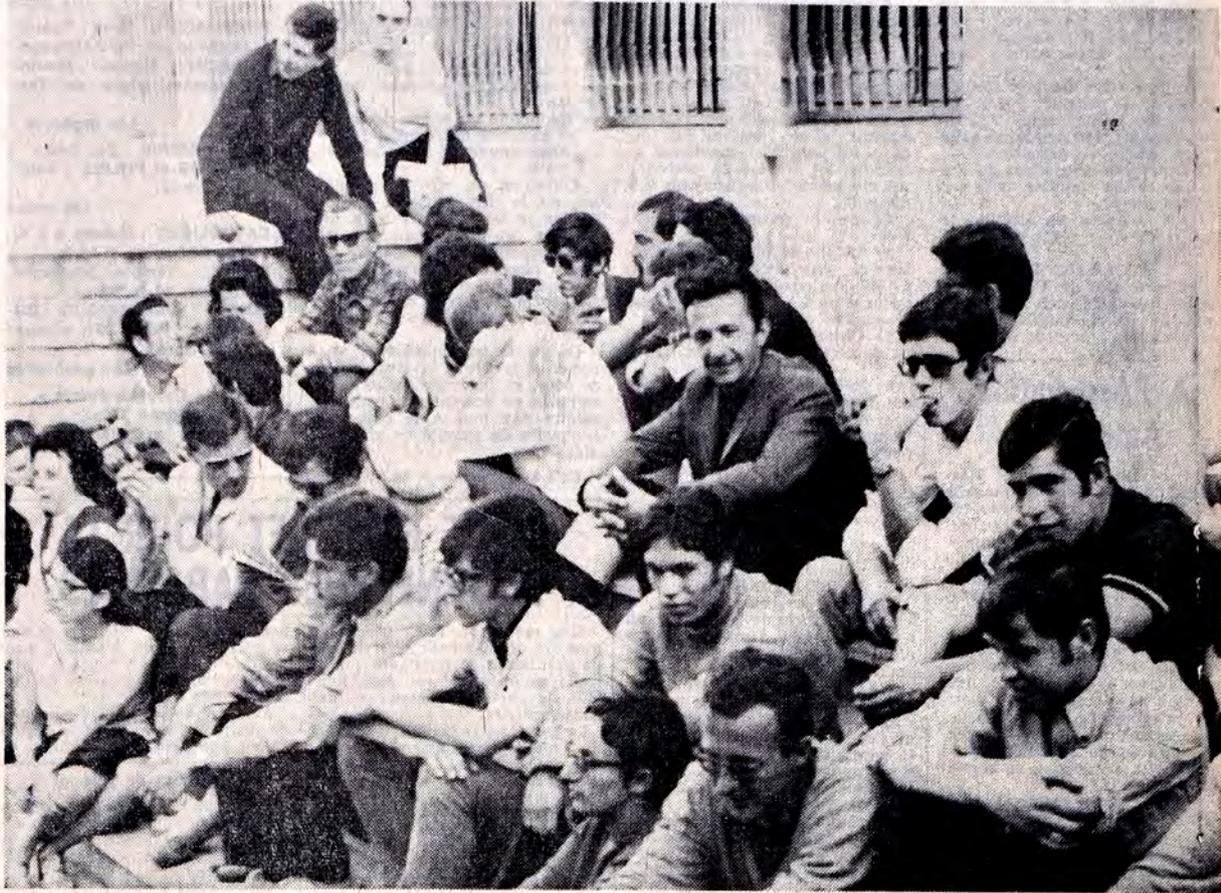
---

C'est un « drame humain » que vivent les paysans selon *Le Provençal* du 26 mai 1968. Il est vrai que la diminution de la population agricole d'une part, des exploitations d'autre part, est considérable : le nombre d'actifs agricoles a été divisé par 3,5 depuis le début des années 1930<sup>2</sup>. Les progrès en termes de rendement et de mécanisation ont pourtant été notables, tandis qu'une « politique montagne », accompagnée d'aides financières, est mise en œuvre par le ministère de l'Agriculture. Les paysans qui manifestent en mai 1968 ne semblent guère en avoir bénéficié, eux qui disent « vivoter » : les prix du lait, de la viande, de la lavande, des fruits... sont au centre de leurs revendications.

<sup>2</sup> 28 500 actifs en 1931 et 8 500 en 1968 selon André de REPARAZ, Université de Provence, Centre d'Étude et de Développement Durable Euroméditerranéen.

# Les grèves continuent de s'étendre

Dans notre département, la grève s'étend encore. En effet, hier après-midi tous les employés de l'observatoire de Saint-Michel de Provence ont décidé de participer à la grève. Dans les autres secteurs les pourcentages sont inchangés.



Avant-hier, des manifestants ont accompagné les délégations reçues à la Préfecture.

(Photo J.-C. N., Digne)

## Le drame des paysans bas-alpins

Aujourd'hui, les agriculteurs vivent un drame humain. Le pouvoir dira que par sa politique agricole il a pu enrayer l'exode, la désertion de nos campagnes, mais la réalité est autre.

Les paysans bas-alpins restent sur leurs terres pour y vivre, s'y enlever, essayer de « s'en sortir » sans y parvenir. Rester est pour eux la seule solution, la seule raisonnable.

La ville n'a plus l'attrait d'antan, les Bas-Alpins ne veulent pas aller chercher les filles de chômeurs qui chaque matin attendent à la porte des bureaux de placement dans les villes.

L'exode rural est enrayé, certes, mais le bonheur, le bien-être, le devenir de nos paysans est des plus précaires après dix ans de stabilité gouvernementale. Cette constatation ne peut qu'attirer notre admiration sincère pour ces agriculteurs bas-alpins qui font preuve de patience depuis tant de temps !

Combien de temps cela dure-t-il ? Souhaitons que soit proche l'heure où renaitra l'espoir d'une vie meilleure dans nos campagnes bas-alpines...

re où renaitra l'espoir d'une vie meilleure dans nos campagnes bas-alpines...

### Pourquoi revendiquent-ils ?

Voici brièvement rappelées quelques revendications paysannes qui sont inscrites dans le livre actuellement en voie d'élaboration par la P.D.S.B.A. des Basses-Alpes :

#### LES ELEVEURS BOVINS

Leurs revendications concernent surtout le lait ; ils désirent le maintien des accords avec Bruxelles bloqués par la France depuis le 1er avril. La vente du lait à 34 % de matières grasses au lieu de 30, ce qui permettra une augmentation du prix de vente et la résorption des stocks de beurrs.

Les éleveurs bas-alpins, au nombre de 1200, veulent surtout le maintien de la production laitière dans les régions de montagne.

#### LES ELEVEURS OVINS

Ils désirent le maintien de l'élevage ovin dans notre département, une meilleure organisation du marché de la laine et la cessation d'importations intempestives de carcasses.

#### LES LAVANDICULTEURS

La coopérative de distillerie de lavande de Provence est assujettie à la T.V.A. au taux de 20 p. cent ; les lavandiculteurs réclament un taux de 6 p. cent comme pour les olives, le taux de 20 p. cent n'étant habituellement attribué qu'aux produits de luxe, or le lavandin n'en est pas un.

Ils réclament aussi une meilleure utilisation du F.O.R.M.A. qui inter-

vient sur les marchés avec beaucoup trop de retard.

#### LES DISTILLATEURS

Désirent être considérés comme des C.U.M.A. et précisent que ce n'est pas de Paris que l'on peut contrôler un marché, mais dans le cadre régional.

#### LES PRODUCTEURS DE FRUITS ET LEGUMES

Ils désirent avant tout le maintien des cours, les prix pour les pommes par exemple s'étant effondrés l'année dernière de 50 p. cent ; ils demandent au F.O.R.M.A. de ne pas attendre ces chutes pour intervenir.

#### LES VITICULTEURS

contestent la fiscalité abusive, s'opposent à de massives importations de la campagne nationale antin.

#### LES AGRICULTEURS DE HAUTE-MONTAGNE

Demandent la création des abattements de zone, la création d'une économie montagnarde avec l'affectation de crédits spéciaux qui permettront à ces régions de survivre, le tourisme, industrie d'appoint, ne pouvant se développer dans un désert.

Les agriculteurs revendiquent tous l'augmentation du S.M.A.G., qui ne doit pas être inférieur à 300 francs ; ils demandent enfin une politique agricole qui tienne compte des facteurs humains.

### Comité dignois de soutien aux grévistes

Il a pour but de recueillir et répartir des fonds en vue de venir en aide aux grévistes de la localité.

#### COMPOSITION :

Pour la C. G. T. : MM. Arnaud (Bâtiment) ; Cuéndo (P.Y.T.) ; Gleize (C.F.) ; Mme Garcin (Hospitaller), M. Yaix (E.D.F.)

Pour F.O. : MM. Chailland (E.D.F.) ; Magnoli (P.T.T.)

Pour la C. F. D. T. MM. Casaigne (P.T.T.)

Pour la F.E.N. : Mme Matarasso (Lycée) ; M. Payan (Instituteur).

Ce Comité peut être élargi aux responsables syndicaux locaux de

**Les lycéens ont conscience des graves problèmes qui se posent au monde de l'Enseignement**

# LA VIE QUOTIDIENNE AU MOIS DE MAI 1968

---

Grèves et manifestations s'étendent dans le département à partir du 22 mai, au gré des revendications : une grande journée syndicale se déroule le 24 alors qu'un cortège de représentants agricoles se rend à la préfecture pour y déposer une motion et que la reconduction de la grève générale est votée à la bourse du travail. Les grévistes sont nombreux dans le secteur du bâtiment ; les agents municipaux ont voté la grève illimitée et la Poste de Digne est occupée, celle de Manosque l'étant à partir du 27. En revanche, la préfecture, les Impôts, les Ponts et Chaussées ne subissent pas d'arrêt du travail. Comment les Bas-Alpins vivent-ils alors tous ces bouleversements ?

*Le Provençal* du 22 mai signale de longues files d'attente devant les magasins d'alimentation, avec des clients achetant des quantités « déraisonnables ». Mais ce rush sur les produits de première nécessité se calme alors que c'est l'approvisionnement en essence qui devient difficile. Cependant, les déchets ménagers ne sont plus collectés car les services municipaux sont en grève : *Le Méridional* du 28 mai publie une photographie d'un tas d'ordures brûlé au pied de la statue de Pierre Gassendi à Digne.

# LA SITUATION DES GREVES A TRAVERS LES BASSES-ALPES



*Les ordures sont brûlées sur place. Ici cours des Arès au pied de la statue de Gassendi.*

Le huitième jour de grève presque totale dans notre département n'a été marqué par aucun incident. Les accords signés à Paris entre le gouvernement et les représentants des centrales syndicales n'ont eu pour le moment aucune répercussion. On ne parle toujours pas de reprise de travail malgré la lassitude ressentie par bon nombre de grévistes qui, pour la plupart, se demandent maintenant jusqu'où ira cette crise grave.

#### SECTEUR PUBLIC

Les Banques étant habituellement fermées le lundi, il était difficile de faire le point de la situation dans ce secteur. On ignore donc quelle sera la position des syndicats aujourd'hui et si les guichets seront ouverts.

Les services municipaux restent également sur leurs positions. Les ordures n'ont pas été enlevées hier. Par contre, dans un communiqué dont on trouvera le texte par ailleurs, les syndicats du personnel municipal ont décidé la reprise du travail pour aujourd'hui afin d'assurer la salubrité de la ville.

Dans les P.T.T., il en est de même. L'hôtel des postes est toujours occupé par les communications téléphoniques employés en grève. Seules, les composites sont assurées par les services de sécurité.

A Manosque et à Sisteron, les locaux ne sont pas occupés, mais la grève est totale.

Dans l'Education Nationale, aucune reprise n'est envisagée. Une réunion était prévue hier après-midi, à Digne par les étudiants. Elle ne s'est pas déroulée.

#### SECTEUR PRIVE

Dans le secteur privé, la situation n'a pas évolué non plus. Chez Pechiney, l'usine est toujours occupée : la C.G.T. et la C.F.D.T. paraissent avoir même durci leurs positions. Toutefois, cette occupation a lieu dans le calme et la sécurité du matériel et des installations est assurée.

A la Sapchim, seule une minorité de gréviste, à peine 20 pour cent de l'ensemble des ouvriers, occupe l'établissement, tandis que les 80 pour cent restant attendent avec résignation la reprise du travail.

En ce qui concerne le ravitaillement en denrées alimentaires, le rush des premiers jours s'est calmé et les ménages peuvent trouver dans les magasins l'essentiel des produits nécessaires à la vie courante.

#### LE PROBLEME

##### DU CARBURANT

Pour les carburants, quelques difficultés de ravitaillement en gros peuvent survenir, mais, dans l'ensemble, les usagers sont servis normalement. Toutefois, pour les médecins, sages-femmes et ambulanciers, la direction d'action sanitaire et sociale nous a communiqué la liste

des stations service où ils pourront trouver en priorité le carburant nécessaire à leur activité.

Digne : Nicolas, route de Marzeille, tél. 73 ; Sanchez, route de Marseille, tél. 659.

Manosque : Renault, route de Marseille, tél. 418 ; Manosque Auto, Centre Ville, tél. 19 ;

Château-Arnoux : Plantevin, centre-Ville, tél. 95 ;

St-Auban : Guillaume, centre-ville, tél. 10 ;

Sisteron : Maraval, Tél. 318 ; Forcalquier : Mousquet, téléphone 318 ;

Barcelonnette : Morard, téléphone 25 ;

Banon : Martel : Tél. 2 ;

Seynes-Alpes : Silve, Tél. 51 ;

Annot : Pellegrin : Tél. 19 ;

Castellane : M. Chaix, Tél. 24.

Colmans Gireud, Tél. 9 ;

Riez : M. Ameri, Tél. 20.

D'autre part, nous avons reçu un certain nombre de communiqués dont voici l'essentiel.

#### A L'ATTENTION

##### DES COMMERÇANTS

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Digne et des Basses-Alpes, consciente de tous les problèmes que pose le ravitaillement de la population dans les circonstances présentes,

Demande à ses ressortissants d'en assurer le meilleur service possible dans les conditions actuelles.

Pour les problèmes urgents, les responsables des syndicats commerciaux et les grossistes peuvent s'adresser à la Chambre de Commerce, boulevard Gassendi à Digne, ou téléphoniquement au n. 314.

#### CREATION

##### D'UN COMITE DE TRAVAIL

##### A L'HOPITAL

##### PSYCHIATRIQUE

On nous communique :

A l'initiative du piquet de grève C.G.T. de l'hôpital psychiatrique a été mis en place, depuis quatre jours, un comité de travail ouvert à tout le personnel, y compris aux médecins. Ce comité a déjà tenu quatre réunions. Il a débattu non seulement des questions matérielles, petites revendications ou réformes locales, mais aussi et surtout des grandes idées directrices de ce que doit être la rénovation démocratique de l'hospitalisation et son humanisation, tant au bénéfice des malades que du personnel.

Il est bien entendu opposé à l'octroi d'une réforme qu'il n'aurait pas été appelé à voter démocratiquement.

De semblables réunions se tenant dans l'ensemble des hôpitaux de France, on peut considérer que la grève quasi générale ainsi observée chez les hospitaliers la largement dépassé le stade de la simple contestation pour atteindre la revendication du droit de gestion. Elle en donne également les formes concrètes d'application.

# Les grèves et la vie du département

C. G. C.

## COMMUNIQUE

L'Union départementale de la Confédération générale des cadres rappelle aux cadres, agents de maîtrise, techniciens et V.R.P. qu'ils peuvent se maintenir en contact avec leur Union en s'adressant à M. Auzet, Chambre de Métiers, tél. 3-77 à Digne ; M. Chauvin, Les Plantiers, à Sisteron ; M. Coblentz, La Casse, Saint-Auban, tél. 106 ; M. Maupré, Allemagne-en-Provence, tél. 13.

## A la Commission de travail de l'Ecole Normale

### On nous communique :

Les élèves de la Commission de travail de l'E.N.I. de Digne informent leurs camarades, leurs professeurs et les maîtres d'application qu'une assemblée générale aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> juin, à partir de 10 heures, à l'E.N. Les projets examinés par les E.N. du Sud, réunies à Aix le 28 mai, seront exposés au cours des débats.

## Une souscription est ouverte à la Maison de la Famille

La Maison Départementale de la Famille, consciente des difficultés que peuvent éprouver certaines familles en raison de la situation actuelle, décide d'ouvrir une souscription à Digne et dans le département.

Un pressant appel est lancé auprès d. particuliers et des commerçants pour répondre généreusement à cette entreprise de solidarité familiale.

Le comité directeur de la Maison de la Famille invite tous les présidents des associations familiales du département à agir dans le même sens pour leur secteur et sous leur responsabilité.

Les dons (espèces ou chèques) seront reçus :

— pour Digne, à la Maison de la Famille, 5, avenue des Monges (en face le commissariat de police) ;

— pour le reste du département, par les présidents des

## Associations familiales.

Les fonds collectés seront, en priorité, affectés aux familles dont le quotient familial est faible et dont la situation est devenue dramatique en raison des événements.

Le comité directeur de la Maison de la Famille.

Arch. dép. AHP, Per 639, *Le Provençal*, 30 mai 1968

Aucun incident n'est signalé dans le département mais la grève pèse sur le budget des familles et des appels à la solidarité sont lancés pour aider les grévistes : des collectes sont organisées chez les commerçants de Manosque, à la Maison de la Famille à Digne ou par les présidents des Allocations familiales.

## manosque

# Le mouvement de grève dans la ville

En fait, aucune modification sensible n'a été enregistrée dans notre cité et sa région sur le plan des grèves.

C'est surtout sur le plan des conséquences que la situation se modifie régulièrement.

Hier matin, de longues files d'automobilistes se présentaient devant deux des stations-services de la ville ayant reçu leur contingent d'essence.

Autre conséquence, le manque d'approvisionnement a arrêté de nombreux chantiers.

## Appel à la solidarité

On nous communique :

« L'ensemble des organisations syndicales de Manosque C.G.T., C.F.T.C., F.O. et enseignants a constitué un Comité d'entraide aux familles de grévistes de Manosque. Ce Comité demande à tous de contribuer aux collectes et remercient déjà ceux qui ont participé. Une permanence existe à la mairie et des troncés sont déposés chez les commerçants.

« Le Conseil municipal doit se prononcer très prochainement sur une demande de subvention d'aide aux familles des grévistes nécessiteux. »

maine qu'ils sont en droit d'exiger : foyers socio-éducatifs, bibliothèques, éducation

la formation technique professionnelle assurées par l'Etat national et non par le département ; la participation à la gestion de la plaine.

## Aux personnels de l'Education Nationale

Les personnels de l'Education Nationale sont informés que des décisions ont été prises pour le paiement des acomptes sur traitement et des indemnités versés. Le paiement de ces acomptes aura lieu dans les délais suivants :  
— Personnel du premier degré, le vendredi 30 mai, au collège d'enseignement secondaire du Mont d'Or, le samedi 31 mai, de 14 h. à 17 h.  
— Personnel du deuxième degré, le vendredi 31 mai, de 14 h. à 17 h. au lycée Fénelon, le vendredi 31 mai, de 14 h. à 17 h.

## Appel à la solidarité

On nous communique :

L'ensemble des organisations

Arch. dép. AHP, Per 639, *Le Provençal*, 30 mai 1968

# LA SORTIE DE CRISE : LES ÉLECTIONS DE JUIN 1968

---

La reprise du travail s'effectue lentement à partir de début juin, les derniers à arrêter la grève sont les ouvriers de Péchiney, le 10 juin, à Château-Arnoux.

Le 30 mai, le général de Gaulle annonce la dissolution de l'Assemblée nationale et l'organisation d'élections législatives, prévues pour les 23 et 30 juin. Une note confidentielle datant de début juin atteste des préoccupations des autorités concernant l'issue du scrutin dans les Basses-Alpes : des « problèmes locaux » pourraient-ils l'influencer ? Il y a deux circonscriptions dans le département, où se présentent 4 à 6 candidats appartenant à l'extrême-gauche (PSU) pour la deuxième circonscription et à l'Union pour la défense de la République, les gaullistes (UDR). La gauche non communiste est représentée par les deux députés sortants, issus de la Fédération de la gauche démocratique et sociale (FGDS).

Dans les deux circonscriptions, les députés sortants, FGDS, sont qualifiés face aux candidats UDR pour le second tour. Les deux sont réélus mais Marcel Massot, dans la première circonscription, ne l'emporte que de 38 voix face à son concurrent Henri Savornin (celui-ci déposera une requête, rejetée par le Conseil constitutionnel). Le cabinet de la préfecture analyse ces élections comme étant très « politisées » (une consigne a été donnée aux communistes de se rallier à la FGDS), avec la volonté de gagner des catégories de clientèle électorale : les rapatriés d'Algérie, les anciens combattants, les petits entrepreneurs...

5 JUIN 1968  
9 H 45.

Exemplaire n° 1 /3

**SECRET**

- TELEGRAMME ARRIVEE -

MINISTRE INTERIEUR. PARIS.

A TOUS PREFETS METROPOLE  
(TOUS PREFETS DE REGION SERVIS)  
TOUS PREFETS DES EX-REGIONS DE DEFENSE DE METZ ET BORDEAUX SERVIS  
(PREFETS VERSAILLES, TOURS, CORBEIL, LONS-le-SAUNIER, NEVERS,  
AUXERRE SERVIS.

SECRET.

DE LA PART DU CABINET DU MINISTRE.  
CIRCULAIRE TELEGRAPHIQUE N° 68.251

DANS LA PERSPECTIVE DES PROCHAINES ELECTIONS JE VOUS  
DEMANDE DE ME PRECISER CEUX DES PROBLEMES LOCAUX ACTUELLEMENT  
EN SUSPENS DONT LA SOLUTION AURAIT UNE INFLUENCE SUR LE SCRUTIN  
STOP. CETTE ENUMERATION DEVRA SE LIMITER AUX CIRCONSCRIPTIONS  
DITES MARGINALES OU LE RESULTAT EST ENCORE INCERTAIN STOP. VOUS  
VOUDREZ BIEN ADRESSER SOUS TIMBRE A MON CABINET A L'ATTENTION DE  
MONSIEUR ROCHE, CONSEILLER TECHNIQUE, DES PROPOSITIONS EN PRECI-  
SANT CHAQUE FOIS LE DEPARTEMENT MINISTRIEL CONCERNE ET REFERENCE  
DU DOSSIER S'IL Y A LIEU STOP. VOS CORRESPONDANCES DEVRONT ME  
PARVENIR D'ICI LA FIN DE LA PRESENTE SEMAINE SI LE TRAFIC P.T.T.  
REPREND STOP. A DEFAUT VOUS ME SAISIREZ PAR TELEGRAMME CHIFFRE.  
MARCELLIN. FIN TELEGRAMME.

-----

MESSAGE N° 21

OBJET : CANDIDATURES AUX ELECTIONS LEGISLATIVES DES 23 ET 30 JUIN 1968.

PREMIERE CIRCONSCRIPTION :

1°)- PARTI COMMUNISTE FRANCAIS :

M. RAYMOND PHILIPPE, PERMANENT APPOINTE DU P.C.F. - LES MEES. (04)

M. ANDRE BESSON, PROFESSEUR DE LYCEE A DIGNE, SUPPLEANT.

2°)- F.G.D.S. - F.E.D

M. MARCEL MASSOT, DEPUTE SORTANT, CONSEILLER GENERAL DE LA MOTTE DU CAIRE  
AVOCAT AU BARREAU DE PARIS

M. LE DOCTEUR DANIEL JOUVE, CHIRURGIEN A DIGNE, SUPPLEANT

3°)- TENDANCE PROGRES ET DEMOCRATIE MODERNE - MODERES

M. GABRIEL DOMENECH, JOURNALISTE AU MERIDIONAL A MARSEILLE  
ANCIEN DEPUTE ET CONSEILLER GENERAL DES BASSES ALPES

M. PAUL ISNARD, SECRETAIRE DEPARTEMENTAL DE FORCE OUVRIERE  
PRESIDENT DE LA CAISSE DE SECURITE SOCIALE A DIGNE, INFIRMIER A DIGNE  
SUPPLEANT

UNION POUR LA

4°)- ~~COMITE~~ DEFENSE DE LA REPUBLIQUE :

M. HENRI SAVORNIN, MAIRE DE MONTCLAR, DOMICILIE A SEYNE LES ALPES  
ENTREPRENEUR A SEYNE LES ALPES, ANCIEN CANDIDAT AUX ELECTIONS LEGISLATIVES  
DE 1967.

M. ALBERT CHABOT, RETRAITE, ANCIEN MAIRE DE MARCOUX. SUPPLEANT.

DEUXIEME CIRCONSCRIPTION :

1°)- PARTI COMMUNISTE FRANCAIS :

M. PIERRE GIRARDOT, PERMANENT APPOINTE DU P.C.F. MAIRE DE SAINTE TULLE  
ANCIEN DEPUTE DES BASSES ALPES

M. JOSEPH CASA, INSPECTEUR DES P.T.T. - SUPPLEANT - DOMICILIE A MANOSQUE

2°)- F.G.D.S. (FED)

MAITRE CLAUDE DELORME, DEPUTE SORTANT, CONSEILLER GENERAL ET MAIRE DE  
FORCALQUIER, AVOCAT A MARSEILLE

M. LUCIEN VEYAN, AGRICULTEUR, MAIRE DE QUINSON, SUPPLEANT

3°)- PARTI SOCIALISTE UNIFIE : EXTREME GAUCHE

M. GEORGES DOLIAS, INSPECTEUR D ASSURANCE A MANOSQUE

M. MARCEL ANDRE, INGENIEUR AU C.E.A. DE CADARACHE, DOMICILIE A MANOSQUE  
SUPPLEANT.

4°)- TENDANCE FAVORABLE AU COMITE DE DEFENSE DE LA REPUBLIQUE : DIVERS GAUCHE

M. FRANCIS GALIZI, OUVRIER D USINE PECHINEY A SAINT AUBAN SUR DURANCE

M. JEAN JACQUES BARBOTTE, PROFESSEUR A L ECOLE DES METIERS DE SAINTE TULLE  
SUPPLEANT

5°)- TENDANCE FAVORABLE AU COMITE DE DEFENSE DE LA REPUBLIQUE : MODERES

M. JEAN BABANNE, ADMINISTRATEUR CIVIL A PARIS

ANCIEN CANDIDAT AUX ELECTIONS LEGISLATIVES DE 1967 U.D. V° REPUBLIQUE

M. JEAN CURETTI, MAIRE DE MONTFURON, INDUSTRIEL A MARSEILLE, SUPPLEANT

ANCIEN CANDIDAT CENTRE DEMOCRATE AUX ELECTIONS LEGISLATIVES DE 1967

UNION POUR LA

6°)- ~~partit~~ DEFENSE DE LA REPUBLIQUE

M. HENRI MILLE, COMMERCANT A MANOSQUE, PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE  
COMMERCE DES BASSES ALPES

DOCTEUR LEONCE RAOUST, MAIRE DE SAINT ANDRE LES ALPES. PHARMACIEN A NICE  
SUPPLEANT.

DEPARTEMENT : BASSES-ALPES N° 04

ELECTIONS LEGISLATIVES - 23 - 30 JUIN 1968

1ère CIRCONSCRIPTION ( DIGNE )

RESULTATS

I - Premier tour

Inscrits : 31.472  
Votants : 24.301  
Exprimés : 23.794  
Abstentions : 7.171 = 23 %

<u>Tendance</u>	-	<u>Nom et Prénom</u>	-	<u>Voix</u>	<u>%</u>
COM		PHILIPPE Raymond		5.057	21
<u>FED</u>		<u>MASSOT Marcel, DS</u>		<u>6.828</u>	<u>28</u>
UDR		SAVORNIN Henri		8.499	36
PDM		DOMENECH Gabriel		3.410	15

...../.....

lère circonscription (suite)

I I - Deuxième tour

Inscrits : 31.472  
Votants : 25.519  
Exprimés : 24.870  
Abstentions : 5.953 = 19,04 %

<u>Tendance</u>	-	<u>Nom et Prénom</u>	-	<u>Voix</u>	-	<u>%</u>
<u>FED</u>		<u>MASSOT Marcel, DS</u>	-	<u>12.453</u>		<u>50.01 REELU</u>
UDR		SAVORNIN Henri		12.415		49,9

I I I - COMMENTAIRES. -

Les élections des 23 et 30 Juin 1968 ont été très politisées dans les Basses-Alpes où la popularité de Monsieur MASSOT, FED, a été très largement entamée à la suite des accords passés avec le P.C.F. -

Monsieur MASSOT n'est réélu qu'avec 38 voix de majorité alors qu'il avait distancé M. SAVORNIN de 5.915 suffrages en 1967.

On prête à M. SAVORNIN l'intention de contester les deux tours de scrutin en faisant état de certaines irrégularités qui se seraient produites dans le décompte des bulletins blancs et nuls et l'absence d'isoloirs dans trois communes.

2ème circonscription (suite)

I I - Deuxième tour.

Inscrits : 32.590  
Votants : 26.254  
Exprimés : 25.519  
Abstentions : 6.336 = 20 %

<u>Tendance</u>	-	<u>Nom et Prénom</u>	-	<u>Voix</u>	-	<u>%</u>	-
<u>FED</u>	-	<u>DELORME Claude</u>	-	<u>13.600</u>	-	<u>53,50</u>	%
UDR	-	CABANE Jean	-	11.919	-	46,50	%

I I I - COMMENTAIRES.

Comme dans la première circonscription, les élections ont été très politisées et ont reflété l'émotion du corps électoral après la crise de Mai - Juin.

M. Pierre GIRARDOT, candidat P.C.F. perd 1.155 suffrages par rapport à 1967. Il s'agissait de voix personnelles qui ont voté cette fois contre le communisme en faveur de l'UDR.

Les espoirs du P.S.U. (EXG) ont été déçus et ses candidats ont été éliminés.

M. DELORME, député sortant FED est réélu avec l'appoint des voix communistes, perdant toutefois 1.301 suffrages.

M. Jean CABANE, candidat UDR réalise un gain très important (+ 4.001 voix) et en dépit des très vives attaques dont il a fait l'objet, a rassemblé sur son nom la totalité des suffrages nationaux./.



# CONCLUSION : APRÈS MAI

---

**F**in juin 1968, tout est rentré dans l'ordre en France. On connaît le devenir des revendications de mai : elles seront à l'origine de décisions prises postérieurement, comme la démocratisation des relations sociales dans les usines, l'abaissement de l'âge de la majorité ou de nouveaux droits pour les femmes.

Puisque c'est la jeunesse qui a été à la pointe du mouvement, on peut conclure avec ces deux documents : le premier qui montre la volonté de participer lors du scrutin de juin et le second, qui prouve que le monde éducatif a répondu au désir de modernisation de ce système.

DD OFF PARIS NR 393/QWIRQ 21/6/68 21<sup>h</sup>10 EXT.URGT.

LE MINISTRE DE L INTERIEUR  
A TOUS PREFETS

CIRC. 68-301

COMME SUITE A MA CIRCULAIRE NR 68.288 DU 17 JUIN 1968,  
CERTAINS D ENTRE VOUS M ONT SIGNALE QUE DES VOTES DE JEUNES  
GENS DE 18 A 21 ANS SERAIENT ORGANISES DANS LES MAISONS DE  
JEUNES ET DE LA CULTURE STOP LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET  
DES SPORTS ALERTE PAR MES SOINS, ENVISAGE DE FAIRE RETIRER  
L AGREMENT ET DE REFUSER LES SUBVENTIONS DE L ETAT AUX  
ORGANISMES QUI SE PRETERAIENT A CETTE MASCARADE DE SCRUTIN  
STOP JE VOUS DEMANDE D UTILISER CETTE PRISE DE POSITION ET  
DE VEILLER A SON EXECUTION S IL ETAT ENFREINT AUX DIRECTIVES  
DONNEES STOP JE VOUS DEMANDE PAR AILLEURS DE FAIRE EN SORTE  
QUE CONFORMEMENT AU CODE ELECTORAL AUCUN TRACT NE SOIT DISTRIBUE  
NI QU AUCUNE PETITION DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT NE SOIT  
PRESENTE AUX ELECTEURS LORS DES DEUX TOURS DE SCRUTIN A PROXIMITE  
OU A FORTIORI A L INTERIEUR DES BUREAUX DE VOTE STOP  
SIGNÉ RAYMOND MARCELLIN  
FIN

*Vu* aucune action  
de ce genre n'a été  
lancée par  
D. P. P. P.

INSPECTION ACADEMIQUE DES BASSES-ALPES

AG. O/GR/at.

DIGNE, le 18 Février 1969.

L'Inspecteur d'Académie

à

Mesdames et Messieurs les  
Instituteurs du département  
des BASSES-ALPES

Un certain nombre d'entre vous m'ont fait part de leurs difficultés à la suite de la circulaire du 6 Janvier 1969 relative aux compositions, notes et classements.

Dans la plupart des groupes scolaires les conseils de Maîtres se sont réunis pour étudier la mise en oeuvre des instructions ministérielles et leur adaptation pratique.

Je rappelle qu'il est souhaitable d'abandonner dès maintenant dans tous les cours autres que le C.M.2 :

- . le classement par rang
- . les compositions traditionnelles
- . l'échelle de notation habituelle de 0 à 20.

Cette dernière peut être remplacée par une échelle simplifiée d'appréciation globale définie par la circulaire ministérielle et dont le type sera fonction du cours suivi par l'enfant. Jusqu'au cours élémentaire 2ème année, on pourra se borner à classer les appréciations en T.B., B, A.B., P.- Dans certains cours préparatoires on a parfois remplacé les notes par des "gommettes" semblables aux feux utilisés dans la circulation (vert: c'est bien, orange: c'est juste, rouge: c'est mauvais). Dans les cours moyens, il est indispensable d'utiliser les cinq appréciations indiquées dans la circulaire ministérielle, afin d'arriver à une harmonisation sur le plan départemental, harmonisation nécessaire à l'exploitation des dossiers d'entrée en 6ème. Dès le mois prochain et dans les C.M. 1 on pourra donc employer le vocable suivant:

- Très satisfaisant - Satisfaisant - Moyen - Insuffisant - Très insuffisant.

Dans le C.M.2, cette échelle simplifiée sera appliquée lors de la prochaine rentrée scolaire.

Le classement est donc abandonné dans toutes les sections de l'enseignement élémentaire. Par contre, les conventions indiquées dans le paragraphe précédent impliquent l'introduction de la notion de groupe de niveau, point de départ pour la recherche des aptitudes. Dans les cours moyens, ces groupes d'importance inégale et variable dans le temps seront au nombre de cinq; leur répartition dépendra de la classe mais en général les groupes extrêmes (T.S. et T.I.) seront les plus faibles.

Autre conséquence des instructions ministérielles: les compositions sont supprimées et remplacées par des exercices de contrôle (écrits ou oraux) avec ou sans document. Ces exercices

.../...

doivent permettre d'évaluer

un acquis de connaissances

ou des aptitudes diverses (esprit d'observation, imagination, habileté manuelle ....).

La suppression des compositions n'implique pas nécessairement celle du cahier mensuel. Celui-ci a été créé uniquement "pour apprécier les progrès de l'élève d'année en année". La circulaire du 13 Janvier 1895 ajoutait: "une chose importante, et c'est la seule, qu'il existe dans toute école et pour tout enfant sans exception un cahier gardé avec soin qui .... puisse fournir au bout de quelques années .... la meilleure des réponses de l'instituteur aux familles qui peuvent demander compte à l'école de ce que leurs enfants y ont fait et en ont emporté". Le cahier mensuel reste donc le témoin des progrès réalisés par l'élève.

Chaque discipline donnera lieu à une appréciation qualitative fondée sur l'ensemble des exercices de contrôle du mois écoulé qu'ils figurent ou non sur ce cahier.

Périodiquement les parents recevront un bulletin leur permettant de "situer" leur enfant; à titre indicatif vous en trouverez, ci-joint, un modèle utilisé dans certaines classes.

Il serait souhaitable que l'effort de réflexion entrepris depuis la rentrée scolaire dernière se poursuive dans toutes les écoles des Basses-Alpes et que les maîtres fassent part à M.M. les Inspecteurs Départementaux de l'Education Nationale des expériences entreprises et des résultats obtenus. Sans vouloir exagérer l'importance de la notation, j'appelle cependant l'attention des Maîtres du département sur cet élément essentiel de la pédagogie: l'acte de noter.

L'Inspecteur d'Académie,

(Robillart)

G. ROBILLART.-





Méridional - La France

Mardi 28 Mai 1968

# SITUATION DES GREVES TRAVERS LES BASSES-ALPES

**MAI 1968...  
VU DES  
BASSES-ALPES**



## Réalisation de la plaquette

Texte et conception :  
Sylvie Deroche,  
professeur en charge du service  
éducatif

Recherches :  
Sylvie Deroche et Lucie Chaillan,  
médiatrice du service éducatif

Conception graphique :  
Jean-Marc Delaye, photographe

Relecture :  
Jean-Christophe Labadie,  
directeur  
Laure Franek, directrice-adjointe

© Conseil départemental  
des Alpes-de-Haute-Provence,  
Archives départementales  
2, rue du Trélus, BP 212  
04002 Digne-les-Bains Cedex

[archives04@le04.fr](mailto:archives04@le04.fr)  
[www.archives04.fr](http://www.archives04.fr)

**ALPES DE HAUTE  
PROVENCE**  
LE DÉPARTEMENT

**ARCHIVES**  
DÉPARTEMENTALES  
des Alpes-de-  
Haute-Provence